

Dijon, le 3 février 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La cité éducative de Dijon labellisée

À l'occasion du Comité Interministériel de la Ville (CIV) du 29 janvier dernier qui s'est tenu à Grenoble, 74 nouveaux lauréats au label « Cité Éducative » ont été annoncés parmi lesquels se trouvent Dijon ainsi que deux autres communes de Bourgogne-Franche-Comté : Joigny et Nevers.

Cette nouvelle cité éducative portée conjointement par la Ville de Dijon et les services de l'Éducation Nationale a pour ambition de déployer une stratégie éducative sur mesure et de favoriser la coopération des acteurs éducatifs des quartiers prioritaires de la politique de la ville des Grésilles et de la Fontaine d'Ouche.

Son projet s'articule autour de trois axes prioritaires :

- favoriser l'implication des parents dans la réussite éducative de leur enfant
- accompagner les enfants et les adolescents dans les différents temps de vie
- coordonner et renforcer la coopération de l'ensemble des acteurs de l'éducation

Elle disposera de moyens financiers dédiés de l'État, qui seront précisés prochainement. Il s'agit de la deuxième cité éducative de Côte d'Or, après celle de Chenôve.